



Direction régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement du Centre

## Comité de suivi RN154 – RN12

### *Fonctionnalités attendues du projet*

03 décembre 2010

Service Déplacements Infrastructures Transports  
Département Infrastructures et Déplacements

**Document  
de travail**

**Quelles questions posées par RN154 et RN12 aujourd'hui ?  
Quelles réponses attendre de RN 154 et RN12 demain ?**

### Esquisse des fonctionnalités à compléter / préciser par les acteurs du territoire

**Contributions à transmettre pour fin février 2011 à :**

[sdit.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sdit.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)

#### **Nationales**

- Contournement ouest et sud-ouest de la région Île-de-France,
- Liaison entre les autoroutes du sud et de l'ouest parisien, entre le sud de la France et le nord, donc vers l'Europe de la Mer du Nord et de la Baltique,
- Achèvement du contournement éloigné de l'Île-de-France,
- Liaison avec les grands ports de l'ouest :
  - pour permettre le transport des productions des régions céréalières, des pôles de la Cosmétique Vallée, de Pôlepharma ;
  - pour palier l'absence de liaison ferrée pour le fret ;
- Amélioration de la sécurité routière,
- Politique intermodale des transports et déplacements, contribution au développement durable.

#### **Inter-régionales**

- Sécurisation et fiabilisation des temps de trajet entre la région Île-de-France et la Bretagne (RN 12),
- Sécurisation et fiabilisation des temps de trajet entre la région Centre et les régions normandes,
- Facilitation des échanges au sein des pôles de compétitivité (Pôlepharma, Cosmétique Vallée) qui concernent l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loiret et l'Indre.

#### **Régionales**

- Liaison entre les capitales départementales de la région Centre, notamment entre Orléans et Chartres,
- Facilitation des échanges au sein des pôles de compétitivité (Pôlepharma, Cosmétique Vallée),
- Accessibilité et attractivité des territoires irrigués et projets de développement locaux (habitat, emplois, activités..).

#### **Locales**

- Sécurisation d'un axe accidentogène de la région Centre,
- Amélioration de la qualité de vie des riverains actuels de la RN154 et du tronc commun RN12-RN154,
- Potentiel d'aménagement des agglomérations en éloignant les trafics de transit des centres habités,
- Requalification des infrastructures existantes délestées.